



Termes de Référence (TDR)

Sensibilisation et Renforcement des capacités sur la prévention et la gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles à travers le Nexus Eau-Energie et Sécurité Alimentaire dans un contexte des Changements Climatiques

1. Contexte

Le projet FREXUS « **Améliorer la sécurité et la résilience aux changements climatiques dans les contextes fragiles à travers le Nexus Eau-Énergie-Sécurité alimentaire** », conjointement financé par l'Union Européenne et le Ministère Allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) est mis en œuvre par la GIZ au Niger, au Mali et au Tchad pour transformer le cercle vicieux de la rareté de ressources naturelles et des conflits autour de ces ressources en un cercle vertueux de développement durable, sûr et résilient au climat, grâce à l'application d'approches Nexus aux niveaux local, national et transfrontalier. Dans ce contexte, il vise à permettre aux autorités et aux communautés des zones fragiles qui sont confrontées aux conséquences des changements climatiques de s'attaquer à ces problèmes de manière pacifique, coopérative et intégrée.

Ce projet vise donc à développer et à tester une méthodologie des outils d'évaluation des liens entre l'utilisation des ressources naturelles, les conflits y afférents et les changements climatiques, ainsi qu'à identifier et à mettre en œuvre des activités pour relever les défis, en particulier dans les contextes fragiles. Il poursuit une approche intégrée et basée sur le Nexus Eau-Energie-Sécurité Alimentaire (EESA) qui sera appliquée pour contrer les spirales négatives de la pénurie des ressources et l'émergence ou l'aggravation des conflits et, au contraire, établir des opportunités de développement résilientes au climat.

Ainsi, l'un des objectifs du projet FREXUS est d'acquérir une meilleure compréhension des facteurs sociaux et environnementaux liés à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles sur la génération ou la prévention/atténuation des conflits dans les zones fragiles affectées par les changements climatiques.



Une phase de diagnostic comportant une analyse systémique des conflits, une étude des risques climatiques à l'échelle locale et une étude de référence a ainsi été réalisée.

Dans cette phase de diagnostic, une analyse approfondie des conflits a été réalisée par le projet FREXUS en collaboration avec le Service civil pour la Paix au Niger (ZFD) afin d'examiner les causes profondes des conflits en identifiant les facteurs clés, mais aussi en déterminant les leviers et acteurs de paix pour transformer les conflits en opportunités de gestion apaisée et durable des ressources naturelles. Cette analyse de conflits s'est faite à travers un processus participatif qui a associé l'ensemble des parties prenantes pertinentes, et dont les résultats ont fait l'objet de validation au cours d'un atelier.

Les résultats de cette analyse systémique de conflits ont permis d'identifier des leviers et acteurs de paix à travers lesquels les conflits peuvent être transformés et d'organiser ainsi une série de dialogues entre ces acteurs. Ces dialogues sont en cours de finalisation et des propositions d'actions à mettre en œuvre pour une transformation des conflits ont été discutées et acceptées entre les parties prenantes avec l'appui du projet FREXUS. Les leviers durables de paix qui permettront de transformer ces facteurs de conflits en opportunités de développement sont identifiés et discutés par les parties prenantes. Ainsi, autour de chaque facteur des conflits, des propositions d'actions sont discutées de façon participative par les parties prenantes. Les propositions d'actions sont ainsi consignées dans un plan d'actions autour duquel les acteurs de conflits se sont accordés.

Ce projet de sensibilisation et de renforcement de capacités a été initié par le projet FREXUS, afin d'accompagner et de concrétiser l'ensemble des résultats issus de la phase de diagnostic ainsi que les résultats du processus de dialogues contenus dans le plan d'actions. Ces activités de sensibilisation et de renforcement de capacités permettront de renforcer la cohésion sociale et de rendre efficace et durable tous les leviers de paix liés aux facteurs de conflits identifiés.

C'est dans ce cadre que les présents termes de références sont élaborés.



2. Caractéristiques des zones d'intervention du projet

L'analyse systémique de conflits a été réalisée sur les zones pilotes d'intervention du projet FREXUS au Niger. Il s'agit des aires pastorales de Farrey et Karel situées respectivement dans les communes de Farrey et Sambera, département de Dosso. Certains villages riverains de l'aire pastorale de Karel sont rattachés administrativement à la commune de Falmaye, département de Falmaye. La liste des villages et communes partageant les ressources naturelles liées à ces aires pastorales est présentée à *l'annexe 1*.

Ces aires pastorales constituent des espaces accueillant régulièrement des éleveurs locaux et des transhumants, et représentent également des zones de transit pour les éleveurs transhumants parce qu'ils sont traversés par des couloirs de passage internationaux et secondaires. Cependant, se trouvent à proximité de ces aires pastorales des communautés d'agropasteurs avec lesquelles les éleveurs transhumants et locaux entretiennent des relations tendues et conflictuelles liées à l'accès et à l'exploitation des ressources naturelles (aires de pâturages, points d'eau.). Aussi, ces aires de pâturages manquent de points d'eau permanents permettant d'assurer la sécurité en eau des animaux et des éleveurs, et ainsi de prolonger leur séjour et éviter les descentes précoces des animaux dans les champs.

Nous présentons ci-après un bref résumé de l'origine de deux cas de conflits autour de ces aires pastorales :

Cas de Farrey : C'est dans les années 2000 que les éleveurs autochtones et transhumants ont manifesté leurs besoins en eau sur l'aire de séjour de Farrey. Cela est dû au fait que juste quelques semaines après la saison des pluies, toutes les mares tarissent, ce qui entraîne un manque crucial d'eau pour les hommes et les animaux, les quelques points villageois existants ne permettant même pas d'assurer les besoins des villageois, et à plus forte raison de troupeaux importants d'animaux. C'est dans ce contexte qu'un partenaire de la commune a accédé à leur demande en finançant le fonçage d'un puits pastoral dans l'aire de Farrey, ce à quoi la population du village de Farrey s'est catégoriquement opposée. Malgré les démarches



entreprises par la mairie et quelques autorités dont le préfet de Dosso, le fonçage de ce puits n'a jusqu'à présent pas pu avoir lieu. Cela pousse les éleveurs et leurs animaux à quitter la zone dès l'arrêt des pluies, provoquant des conflits avec les agriculteurs qui n'ont pas fini leur récolte. Les principaux acteurs du conflit sont : la population du village de Farrey, les éleveurs autochtones, les éleveurs transhumants, la mairie, le Représentant du Sultan de Dosso, le préfet de Dosso, le partenaire qui a voulu financer le fonçage du puits pastoral et le conseil régional.

Cas de Karel (Sambéra) : Dans la commune de Sambéra, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents. Ces conflits sont souvent liés à la descente précoce des animaux à la recherche d'eau, les quelques mares saisonnières des aires de séjours tarissant dès que les pluies s'arrêtent. Pour pallier ce problème d'eau, la FNEN- Daddo après concertation des autorités et des éleveurs a décidé le fonçage d'un puits pastoral sur l'aire de pâturage de Karel, à cheval entre les communes de Sambéra et celle de Falmey. Cette aire est très stratégique parce qu'elle constitue non seulement une aire de séjour mais aussi un site de transit des éleveurs transhumants de passage vers ou au retour du Bénin.

Après installation de l'entreprise chargée du fonçage du puits, la population du village de Hainikoye Koira de la commune de Sambéra qui est riveraine de l'aire s'est soulevée pour empêcher la réalisation de ce dernier.

Malgré les démarches entreprises par le conseil régional de Dosso, le Gouverneur de la région et les organisations pastorales, le fonçage de ce puits pastoral n'a pas eu lieu. Les acteurs impliqués dans la négociation sont : les maires de Falmey et Sambéra, les préfets de Dosso et Falmey, la population du village agricole, les éleveurs de Koassi, le conseil régional, le Gouverneur, les organisations pastorales, le Chef de canton de Boboye, le sultan de Dosso.

A partir des résultats issus de la phase de diagnostic et du processus des dialogues, l'ensemble des acteurs impliqués dans ces conflits ont pu développer une compréhension commune sur la nécessité de trouver des solutions efficaces et durables aux facteurs de conflits afin de



garantir une gestion apaisée et durable des ressources naturelles. C'est ainsi qu'un plan d'actions approuvé par les acteurs de conflits contient un certain nombre d'actions à mettre en œuvre pour soutenir les accords sociaux établis. Une importante composante de ce plan d'actions est relative aux activités de renforcement des capacités des institutions et de sensibilisation des acteurs locaux sur la prévention et la gestion pacifiques des conflits en lien avec les changements climatiques. Ces actions permettront d'accroître la résilience et la sécurité à travers le renforcement des capacités des institutions en charge de la gouvernance foncière et la sensibilisation des acteurs sur les mécanismes et stratégies de prévention et de gestion pacifique de conflits.

3. Objectifs et résultats attendus

L'objectif global de cette mission est d'identifier et mettre en œuvre **sous la supervision de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP)**, des initiatives pour renforcer la cohésion sociale et le dialogue autour des questions liées aux ressources naturelles et leurs liens avec la sécurité dans un contexte des changements climatiques. Il s'agit de sensibiliser les acteurs locaux notamment les producteurs (agriculteurs, éleveurs locaux, etc.), les autorités administratives et coutumières, les Organisations de la Société Civile (représentants des organisations féminines et des jeunes) et accompagner et renforcer les capacités des organes institutionnels du code rural au niveau local (Commissions foncières communales et de base) sur les mécanismes de gouvernance, de prévention et de gestion apaisée de conflits liés aux ressources naturelles à travers le NEXUS Eau-Energie et Sécurité -Alimentaire dans un contexte des changements climatiques.

Les objectifs spécifiques de la prestation se déclinent suivant deux axes qui sont :

1. Axe 1 : Renforcement de capacités :
 - a. Prévention et Gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles :
 - ✓ Accompagner les commissions foncières communales (COFOCOM) des trois (03) communes d'intervention du projet pour suivre, sensibiliser et appuyer les commissions foncières de base (COFODEB) sur les procédures de sécurisation de



- ressources naturelles ainsi que l'établissement d'actes de transactions foncières conformes aux dispositions du code rural ;
- b. Gestion durable et intégrée des ressources naturelles :
- ✓ Organiser et encadrer les producteurs ruraux (Agriculteurs, Apiculteurs, Eleveurs) afin de mutualiser leurs efforts et améliorer la collaboration et la cohésion sociale entre les producteurs ;
 - ✓ Renforcer les capacités des producteurs notamment dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, la pêche et l'apiculture et mettre en œuvre des formations techniques leur permettant non seulement d'améliorer leurs rendements productifs mais aussi de s'adapter aux impacts des changements climatiques ;
 - ✓ Mettre en place/redynamiser, former et encadrer les comités de gestion des différentes infrastructures, des activités d'aménagement des aires pastorales de Karel Koissi et de Farrey ainsi que des matériels et intrants qui seront mis à la disposition des communes par les partenaires.
2. Axe 2 : Sensibilisation
- a. Sensibiliser les acteurs locaux notamment les producteurs (agriculteurs, éleveurs) sur le respect des conditions de libération des champs, la descente précoce des animaux, la gestion des conflits liés aux dégâts champêtres et la protection des espaces pastoraux ainsi que la restitution des messages issus de l'étude de référence, du contenu des accords sociaux ;
- b. Traduire et disséminer au grand public et aux acteurs de la sécurité à travers les moyens de communications appropriés (radios communautaires eg) les contenus des formations sur les liens entre le NEXUS Eau -Energie-Sécurité Alimentaire et la Sécurité et restituer le contenu des accords sociaux issus du cadre de dialogue ;



A l'issue de la réalisation de la mission, les résultats ci-après sont attendus :

1. Axe 1 : Renforcement de capacités :

a. Prévention et Gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles

✓ Trois (03) commissions communales (Farrey, Sambera et Falmaye) foncières ont suivi, accompagné et sensibilisé les commissions foncières de base (COFODEB) des villages riverains des aires pastorales sur les procédures de sécurisation de ressources naturelles et d'établissement d'actes de transactions foncières conformes aux dispositions du code rural ;

b. Gestion durable et intégrée des ressources naturelles :

✓ les producteurs ruraux (agriculteurs, apiculteurs, éleveurs) ont été organisé et encadré pour mutualiser leurs efforts et améliorer la collaboration et la cohésion sociale entre eux ;

✓ Les capacités techniques des producteurs notamment dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, la pêche et l'apiculture ont été renforcées pour améliorer leurs rendements productifs mais aussi pour mettre en œuvre des mesures s'adaptation efficaces pour faire face aux impacts des changements climatiques ;

✓ les comités de gestion ont été mis en place, redynamisés et encadrés. Ces comités de gestion sont repartis comme suit ; 1 Comité de gestion du Puits Pastoral : 3 Comités de gestion par commune pour les secteurs Agriculteurs, Elevage, Pêche ou apiculteurs suivant les cas. Ces comités de gestion assureront la gestion des différentes infrastructures, des activités d'aménagement des aires pastoraux de karel Koissi et de Farrey ainsi que des matériels et intrants qui seront mis à la disposition des communes par les partenaires.

2. Axe 2 : Sensibilisation



- a. Les acteurs locaux notamment les producteurs (agriculteurs, éleveurs) ont été sensibilisé sur le respect des conditions de libération des champs, la descente précoce des animaux, la gestion des conflits liés aux dégâts champêtres et la protection des espaces pastoraux et informés du contenu des messages clefs issus de l'étude de référence, du contenu des accords sociaux ;
- b. les contenus des formations sur les liens entre le NEXUS Eau -Energie-Sécurité Alimentaire et la Sécurité ont été traduits et disséminé au grand public et aux acteurs de la sécurité à travers des moyens de communication approprié et adapté au contexte de la zone d'étude (radios communautaires eg)

4. Concept

Dans l'offre, le soumissionnaire est tenu de montrer comment les objectifs définis à la section 3 seront atteints, le cas échéant en tenant compte d'autres exigences spécifiques liées à la méthode (concept technico-méthodologique). En outre, le soumissionnaire doit décrire le système de gestion de projet pour la prestation de services.

4.1 Concept technico-méthodologique

Stratégie : Le soumissionnaire est tenu d'examiner les tâches à accomplir en fonction des objectifs des services mis au concours. Ensuite, le soumissionnaire présente et justifie la stratégie avec laquelle il entend fournir les services dont il est responsable (voir section 3).

Le soumissionnaire est tenu de présenter les acteurs pertinents pour les services dont il est responsable et de décrire la coopération avec eux. Ainsi, il devra présenter la stratégie de collaboration qu'il mettra en œuvre pour l'implication systématique de la HACCP dans la validation des concepts et note techniques , du contenu des messages de sensibilisation ainsi que des activités terrain.



Le soumissionnaire est tenu de présenter et d'expliquer son approche du pilotage des mesures avec les partenaires du projet notamment en termes d'accompagnement des Commissions Foncières communales et la mise en place des différents comités de gestion .

Le soumissionnaire est tenu de décrire les processus clés pour les services dont il est responsable et de créer un calendrier décrivant comment les services décrits à la section 3 doivent être fournis. En particulier, le soumissionnaire est tenu de décrire les étapes de travail nécessaires et, le cas échéant, de tenir compte des jalons et des contributions des autres acteurs conformément à la section 3.

Le contractant est responsable de la sélection, de la préparation, de la formation et du pilotage des experts affectés à l'exécution des tâches.

Le contractant met à disposition des équipements et des fournitures (consommables) et assume les coûts opérationnels et administratifs associés.

Le contractant gère les coûts et les dépenses, les processus comptables et la facturation conformément aux exigences de la GIZ.

Le contractant rend régulièrement compte à la GIZ conformément à l'AVB de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH de 2018.

4.2. Qualification et expérience de L'ONG

En vue de la réalisation de cette prestation, le projet FREXUS requiert l'assistance d'une organisation non gouvernementale capable de concevoir, d'organiser et de mettre en œuvre sous la supervision de la HACP et des autorités régionales de Dosso, les activités de Sensibilisation et Renforcement des capacités sur la prévention et la gestion des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. L'ONG doit aussi avoir des expériences similaires dans le secteur de la gouvernance/consolidation de la paix ou de la sécurité et la cohésion sociale.

Ces activités doivent être conçues et conformes à l'approche Nexus Eau-Energie et Sécurité alimentaire. Elles doivent également être sensibles aux conflits et au Climat.



L'ONG doit avoir des expériences dans la conduite des activités sur la Sensibilisation des populations à la paix et à la prévention des conflits liés à la gestion des ressources naturelles ; la Facilitation des rencontres et les interactions entre communautés riveraines des aires de pâturage pour les mobiliser autour des initiatives de renforcement de la cohésion sociale.

L'ONG proposera le personnel pertinent nécessaire à la mission dont un consultant principal clé assurant les responsabilités du chef d'équipe.

Le soumissionnaire est tenu de proposer et de fournir le personnel pertinent à réaliser les objectifs de la prestation sur la base de leur qualifications et expériences.

4.3. Chef d'équipe

Tâches du chef d'équipe

- Responsabilité globale des dossiers de conseil du contractant (qualité et délais)
- Coordonner et assurer la communication avec la GIZ, les autorités régionales de Dosso, la HACP et les autres personnes impliquées dans le projet.
- Gestion du personnel, en particulier identification des besoins en missions dans le cadre du budget disponible, ainsi que planification et pilotage des missions et soutien aux experts locaux de courte durée.
- Rapports réguliers dans le respect des délais

Qualifications du chef d'équipe

- Éducation/formation : Diplôme universitaire en gestion de conflits, développement organisationnel/études de gestion, études sur la paix et les conflits, ou dans un domaine similaire.
- Langues : De bonnes connaissances de la langue des affaires en français et en anglais sont requises.
- Expérience professionnelle générale : 10 ans d'expérience professionnelle dans un contexte de projet de développement, de services de conseil et/ou en renforcement de capacités, idéalement dans le secteur de la paix et/ou de gestion de conflits liés aux ressources naturelles, le secteur de la gouvernance/consolidation de la paix ou de la sécurité et la cohésion sociale. Expérience avérée

AM



en matière de traduction des contenus techniques au grand public sur les liens entre la gestion des ressources naturelles et les conflits.

- Expérience professionnelle spécifique : 5 ans d'expérience professionnelle dans l'organisation et la mise en œuvre de formations, de cours et/ou de renforcement des capacités humaines.
- Expérience en matière de leadership/management : 5 ans d'expérience en gestion/leadership en tant que chef d'équipe de projet ou manager dans une organisation de développement.

Expérience de travail dans la région de Dosso et notamment sur les problématiques de conflits liés à la gestion des ressources :

Experts techniques

Tâches des experts

- Préparation et soutien des services pour l'accompagnement et le renforcement de capacités des commissions foncières communales ;

Qualifications de l'expert 1

- Education/formation : Diplôme universitaire en gestion de conflits, Agriculture ou agronomie, droit, gouvernance des ressources naturelles, développement organisationnel/études de gestion, études sur la paix et les conflits, ou un domaine similaire.
- Langues : De bonnes connaissances de la langue des affaires en français sont requises. Parfaire maîtrise des langues locales de la zone d'intervention du projet.
- Expérience professionnelle générale : 5ans d'expérience professionnelle dans le domaine du foncier au Niger, Connaissances approfondies des dispositions du code rural.
- Expérience professionnelle spécifique : 3 ans d'expérience professionnelle dans l'organisation et la mise en œuvre de formations, de cours et/ou de renforcement des capacités humaines.

- Qualifications de l'expert 2

- Préparation et soutien des services pour la facilitation des rencontres et les interactions entre communautés ;



- Education/formation : Diplôme universitaire minimum BAC,
- Expérience professionnelle générale : 5ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement rural, mobilisation communautaire et facilitation. Accompagnent des communautés en matière d'animation des activités de communication grand public et de renforcement de la cohésion sociale.

Compétences générales des membres de l'équipe

En plus de leurs qualifications spécialisées, les qualifications suivantes sont requises des membres de l'équipe :

- Compétences de l'équipe
- Esprit d'initiative
- Capacité de communication
- Compétence socioculturelle
- Méthodes de travail efficaces, axées sur les partenaires et les clients
- Réflexion interdisciplinaire

NB : L'ONG peut proposer tout autre personnel jugé pertinent et nécessaire à la mission.

5. DUREE, CALENDRIER et LIVRABLES

- Le volume de travail est **de 132 jours** sur une période de cinq (05) mois maximums (**dont 20 jours pour l'expert Chef de mission personnel, 55 jours pour l'expert technique 1 et l'expert technique 2, chacun**) ;

Les livrables attendus sont :

1. Un rapport de démarrage à déposer à l'issue de la réunion de cadrage comportant le compte rendu de la réunion de démarrage, la méthodologie définitive, le contenu des messages de



sensibilisation, de la formation et d'accompagnement des commissions foncières de base et le plan de travail définitif de la mission ; Une stratégie de renforcement de capacités et de sensibilisation sous forme de note stratégique résumant l'approche du soumissionnaire pour atteindre les objectifs spécifiques.

2. Un rapport final provisoire de mission comportant :

- Les personnes cibles touchées par le contenu des activités de sensibilisation et de diffusion des messages ;
- Une copie sur format numérique des messages clés diffusés traduits en langues
- Les actes réglementaires des assemblées générales de mise en place des comités de gestions et les dispositions régissant les fonctionnements de tous les organes de gestion mis en place (comité de gestion des points d'eau, comité des veilles)
- les propositions de recommandations sur des études, travaux et acquisitions de ressources logicielles, documentaires et matérielles nécessaires pour la suite de la consolidation de l'opérationnalisation et de la pérennisation de la production des 28 indicateurs environnementaux et socioéconomiques, formulées,
- le contenu et le programme de la formation et de l'accompagnement des commissions foncières de base ;
- Les listes de présences de toutes les personnes sensibilisées et ou formées

3. Un rapport final définitif de mission contenant le rapport des sessions des formations et de sensibilisation.

6. Conditions financières

Le budget alloué à la présente mission prend en charge les frais suivants :

- Les honoraires des consultants soient **dont 20 jours pour l'expert Chef de mission personnel, 55 jours pour l'expert technique 1 et l'expert technique 2, chacun** ;
- Frais nécessaires à la location et au fonctionnement d'une voiture, pour les déplacements dans les villages ;
- Frais relatifs à la communication liée au mandat des consultants ;



- Frais relatifs à la prise en charge (transports, déplacements des participants aux activités) des participants lors des différentes activités conformément aux règles en vigueur à la GIZ.



Annexe 1 :

Communes d'intervention du Projet et village riverains des aires pastorales

Commune	village	Villages riverains des ressources concernées
Farrey	<ul style="list-style-type: none">• Farrey village,• Farrey peul,• Régie,• Boundou Doki,• Wadata,• Gongu Hinza,• Gongu Karimou,• Nakin Fada,• Moriben• Kigoudou koira,• Bella,• Siddo Garou• Batawri,• Chantier Idé	<ul style="list-style-type: none">• Farrey Village,• Farrey peul,• Régie,• Boundou Doki,• Chantier Batawri• Chantier Idé



Sambera	<ul style="list-style-type: none">• Sambera Village,• Sambera Alpha,• Guillaré,• Koptitanda,• Haynikoy Koira,Banga-ga peul,• Banga-ga Rimaybé,• Alfa koira,• Banigorou,• Koulou,• Doubel,• Hama Haw,• Zamtouri Koira,• Ouna,• Yoldé	<ul style="list-style-type: none">• Haynikoy Koira• Koissi Dosso• Guillaré• goriba• Koissi
Falmaye	<ul style="list-style-type: none">•	<ul style="list-style-type: none">• Koissi